



# PRÉFET DU NORD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lille, le 13 novembre 2020

## LETTRE D'INFORMATION AUX ÉLUS CORONAVIRUS POINT DE SITUATION DANS LE NORD DU 13 NOVEMBRE 2020



Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations actualisées depuis mon précédent point de situation.

- 1- Les mesures de soutien économique
- 2- Adaptation du droit funéraire

\*\*\*

### **1- Les mesures de soutien économique aux entreprises**

Afin d'accompagner les entreprises impactées par le confinement, le Gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de soutien parmi lesquelles se trouvent entre autre :

- Le renforcement du Fonds de solidarité ;
- Le recours à l'activité partielle ;
- Le renforcement et l'élargissement des exonérations de charges sociales ;
- Les reports de charges sociales ;
- La mise en place d'un crédit d'impôt pour réduire les loyers ;
- Le renforcement des prêts garantis par l'Etat et des prêts directs de l'Etat aux entreprises.

Il est essentiel d'informer les commerçants des moyens mis en œuvre afin de les accompagner dans cette période difficile. Vous trouverez ci-joint un document synthétisant ces mesures et comment y accéder.

Ces éléments répondant un réel besoin, nous comptons sur un large relais de votre part.

**Gestion de la crise sanitaire Covid-19** - numéro unique national **gratuit : 0 800 130 000** - 7j/7, 24h/24

**Dans le Nord :**

- Informations générales aux particuliers : 03 20 30 58 00

- Soutien aux entreprises : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)

A toutes fins utiles, nous vous transmettons également en pièce-jointe le dossier de presse sur le plan de numérisation des commerces « clique-mon-commerce ».

Vous pouvez aussi retrouver plus d'informations sur cette page :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19>

## **2- Adaptation du droit funéraire**

Vous trouverez ci-joint une note circulaire à votre attention relative à l'adaptation du droit funéraire.

**Gestion de la crise sanitaire Covid-19** - numéro unique national **gratuit** : **0 800 130 000** - 7j/7, 24h/24

**Dans le Nord :**

- Informations générales aux particuliers : 03 20 30 58 00

- Soutien aux entreprises : 03 59 75 01 00

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)